

APPEL A PROJETS

2023

« JEUNESSES MED VERS UNE ÉGALITÉ DES GENRES »

Date limite de réception des demandes : 30 août 2023



FINANCEMENT EN CASCADE

Dossier N° (à remplir par la Coordination du REF et du Réseau Jeunesses Med)

Date de soumission du dossier

Avec le soutien de

A. Contexte

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre de l'initiative « **financement en cascade** » impulsée par le REF- Réseau Euromed France à travers le Réseau Jeunesses Med.

Animé par un comité de pilotage constitué de représentant.e.s d'associations ou porteur.euse.s de projets en faveur des jeunes, le réseau *Jeunesses Med* est un espace d'interconnaissance, de parole libre et de constructions de projets citoyens communs ouvert à tou.te.s les jeunes méditerranéen.ne.s qui s'engagent pour défendre l'égalité entre toutes et tous, la solidarité et la justice sociale dans leurs territoires. L'initiative « **Jeunesses Med vers une égalité des genres** » est un dispositif destiné à soutenir les projets des jeunes méditerranéen.ne.s dont l'objectif est de rendre visible les problématiques liées aux jeunes, au grand public et aux pouvoirs publics.

Pour ce second appel à projets, les porteur.euse.s de projets bénéficieront d'un microfinancement pour renforcer leur activité, soit une enveloppe de 15 000€ au total (entre 1 000 et 2 000 €/projet). 5 à 10 projets de jeunes seront soutenus en 2023. Ils devront être mis en place entre le 15 octobre 2023 et le 15 octobre 2024.

La thématique choisie dans le cadre de cet appel à destination des jeunes se rapporte à « l'égalité de genres ». En effet, les violations de l'égalité de genres en Méditerranée ont de profondes conséquences sur les sociétés et particulièrement sur la vie des jeunes dans la région, allant des discriminations et stéréotypes liés aux identités de genres, aux violences tels que le harcèlement sexuel et les violences domestiques, aux obstacles dans l'accès à l'éducation, à l'emploi, à la santé et à la participation politique. L'égalité des genres est donc un enjeu crucial pour les jeunes de la région méditerranéenne, car elle garantit un avenir plus égalitaire, inclusif et respectueux des droits fondamentaux de tous et toutes, d'où l'importance d'une sensibilisation du grand public à ce sujet.

Les projets soutenus pourront donc être par exemple : la production de supports thématiques numériques (vidéos, témoignages, productions écrites ou graphiques...), des expositions ou manifestations artistiques, débats publics, production de supports d'interpellation.

B. Ateliers et accompagnement

Dans le cadre de cet appel à projets, 2 temps de rencontres seront organisés :

- Un atelier en ligne d'interconnaissance et de renforcement de capacités en montage de projets réunissant tous les porteur.euse.s de projets sélectionné.e.s, afin de permettre l'échange et le partage d'expérience : **octobre 2023**.
- Une réunion en ligne post-projets afin que chaque porteur de projet présente son travail, les bonnes pratiques mises en place et les obstacles rencontrés : **octobre 2024**.

De même, chaque projet sera accompagné spécifiquement par un membre de l'équipe du REF et du COPIL : **tout au long de la mise en place du projet**.

C. Critères d'éligibilité

- Tout.e jeune âgé.e entre 18 et 35 ans et venant d'un des pays suivants : *Algérie, Chypre, Égypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Jordanie, Liban, Libye, Malte, Maroc, Palestine, Portugal, Syrie, Tunisie, Turquie*
- Mettre en place un projet dans le cadre d'une association ou d'une candidature individuelle



Avec le soutien de



REF • Réseau Euromed France
80, rue de Paris - 93 100 Montreuil / 01 48 37 07 73 - 06 74 18 03 75
www.euromed-france.org / contact@euromed-france.org

- Le projet proposé doit être mis en œuvre entre le 15 octobre 2023 et le 15 octobre 2024
- Le projet proposé peut être un projet en cours, ou des projets nouveaux
- Le/la candidat.e doit participer aux deux ateliers de renforcement de capacités et de partage de pratiques en octobre 2023 et octobre 2024,
- Le/la candidat.e doit s'engager à être accompagné par un membre de l'équipe du REF et un membre du COPIL *Jeunesses Med*.

Les projets proposés par les membres du réseau Jeunesses Med seront étudiés en priorité. Cet appel est avant tout un appui au service des membres du réseau. Cependant l'équipe de Jeunesses Med se laisse la possibilité de sélectionner aussi quelques projets particulièrement pertinents portés par des candidats extérieurs.

D. a. Exemples de frais pouvant être couverts par la subvention

- Prise en charge d'un déplacement pour un membre-intervenant à l'activité ;
- Location de salle ;
- Rémunération d'un.e expert.e ;
- Communication (impression de flyers, maquettage d'un document...) ;
- Etc.

b. Exemples de frais inéligibles à la subvention

- Les salaires,
- Les frais de fonctionnement (loyer, frais bancaires...),
- Les investissements
- Etc.

A noter : le microfinancement sera versé en 2 tranches :

- 1^{ère} tranche : 80% du financement sera versé à la signature de la Convention ;
- 2^e tranche : 20%. Le versement du solde sera soumis à la présentation d'un compte-rendu d'activité et d'un bilan financier.

Attention : les rapports financiers devront être accompagnés des pièces justificatives.

E. Communication et visibilité

Les projets sélectionnés doivent respecter les exigences de visibilité et de communication de l'appel à projet, en incluant : **le logo du réseau Jeunesses Med et du REF - Réseau Euromed France dans les publications et documents de publications.**

Toutes les photos/vidéos de l'activité doivent parvenir au REF au plus tard un mois après l'évènement.

Un bref document de communication à destination du grand public, restituant le détail des activités, devra être complété et remis à l'équipe du REF à la fin du projet. Ce document permettra de communiquer autour de l'évènement sur les réseaux du REF et auprès de ses partenaires institutionnels ou de la société civile.



Avec le soutien de



F. Évaluation et sélection des candidatures

Les candidatures seront étudiées par les membres du Comité de Pilotage du réseau *Jeunesses Med*, avec le concours de l'équipe du REF.

G. Calendrier d'attribution du FINANCEMENT EN CASCADE

- juillet 2023 : diffusion de l'appel à candidatures
- 30 août 2023 : date limite de candidatures
- Septembre 2023 : réunion du Comité d'attribution du financement en cascade, sélection des dossiers et notifications d'attribution du financement en cascade envoyées aux membres du Copil
- 15 octobre 2023 - 15 octobre 2024 : mise en place des projets

Gf. Formulaire de candidature

a-1) Fiche d'informations à remplir par le porteur ou la porteuse du projet

Nom et prénoms du porteur ou de la porteuse du projet	
Êtes-vous ou votre association membre du réseau <i>Jeunesses Med</i> ?	
Adresse postale	
Date de naissance	
Téléphone	
Adresse électronique	
Site internet	
Lien avec le partenaire 1	
Lien avec le partenaire 2 (si nécessaire)	
Lien avec le partenaire 3 (si nécessaire)	

a-2) Fiche d'informations à remplir par l'association référente de l'initiative

Dénomination juridique complète	
Abréviation	
Adresse officielle / Adresse postale	



Avec le soutien de



REF • Réseau Euromed France
80, rue de Paris - 93 100 Montreuil / 01 48 37 07 73 - 06 74 18 03 75
www.euromed-france.org / contact@euromed-france.org

Lieu du siège, si différent de l'adresse officielle/postale	
Date de création	
Téléphone	
Fax	
Adresse électronique	
Site internet	
Personne responsable de l'initiative	
Téléphone	
Adresse électronique	
Lien avec le partenaire 1	
Lien avec le partenaire 2 (si nécessaire)	
Lien avec le partenaire 3 (si nécessaire)	

b) Description de l'initiative

Intitulé de l'initiative	
Date/Durée	
Territoire(s) de l'initiative (si existants)	
Budget global	
Budget demandé au réseau <i>Jeunesses Med</i> via l'appel à projet	
Autres bailleurs de l'initiative (si existants)	

Présentez l'activité :



Avec le soutien de



REF • Réseau Euromed France
80, rue de Paris - 93 100 Montreuil / 01 48 37 07 73 - 06 74 18 03 75
www.euromed-france.org / contact@euromed-france.org

Comment est née votre initiative ? (contexte, problématique à laquelle elle répond...)

Quel est l'objectif global de l'activité ?

Votre projet est-il nouveau ? si votre projet a déjà commencé, veuillez préciser quelle partie de votre projet fait l'objet de votre demande de financement

Allez-vous travailler avec des partenaires et, si oui, de quelles manières les différentes structures partenaires vont-elles œuvrer ensemble ?



Avec le soutien de



REF • Réseau Euromed France
80, rue de Paris - 93 100 Montreuil / 01 48 37 07 73 - 06 74 18 03 75
www.euromed-france.org / contact@euromed-france.org

Quels sont les livrables et/ou résultats prévus ?

Présentez le budget détaillé de votre initiative (insérer ici ou fournir pièce jointe).

Le formulaire renseigné devra être renvoyé **d'ici le 30 août 2023** à Laetitia EL HADDAD, coordinatrice du réseau *Jeunesses Med* (l.elhaddad@euromed-france.org), et à Marion ISVI, directrice exécutive du REF - Réseau Euromed France (m.isvi@euromed-france).

Un accusé de réception sera envoyé au porteur ou à porteuse de l'initiative, dans les 48 heures suivant la réception du formulaire de réponse à l'appel à projets « Jeunesses Med vers une égalité des genres »



Avec le soutien de



REF • Réseau Euromed France
80, rue de Paris - 93 100 Montreuil / 01 48 37 07 73 - 06 74 18 03 75
www.euromed-france.org / contact@euromed-france.org

H. Annexe : Grille de sélection

A	Critères génériques	/35
A1	Respect des critères de bases (âge, pays, typologie porteurs-euses)	/5
A2	Clarté du projet	/5
A3	Pertinence : La proposition est-elle pertinente par rapport aux besoins et contraintes spécifiques du/des pays ou région(s) cible(s)	/5
A4	Pertinence : La proposition est-elle pertinente par rapport aux objectifs et à une ou plusieurs des priorités de l'appel à propositions ?	/5
A5	budget :Le rapport entre les coûts estimés et les résultats attendus est-il satisfaisant ? Les dépenses proposées sont-elles nécessaires pour la réalisation de l'action ?	/5
A6	La faisabilité	/5
A7	Impact : L'action est-elle susceptible d'avoir un impact tangible sur les groupes cibles ?	/5
Sous-total		
B	Critères spécifiques	/10
B1	Qualité des livrables proposés.	/5
B2	création/renforcement de synergie et partenariat	/5
Sous-total		
C	Critères particuliers	/10
C1	Cohérence, intégration et valeurs avec la philosophie "Jeunesses Med"	/10
TOTAL		

Avec le soutien de



REF • Réseau Euomed France
80, rue de Paris - 93 100 Montreuil / 01 48 37 07 73 - 06 74 18 03 75
www.euomed-france.org / contact@euomed-france.org

